

Compte-rendu de la Consultation Citoyenne

02 septembre 2023 – Grâce

- **Présents :**

- **Citoyens :** 9

- **Intervenants :**

- Mr **FALCONE** – **Échevin** (Patrimoine - Développement durable, environnement, agriculture, gestion des déchets, mobilité, propreté publique - Démocratie participative - 3e âge - Citoyenneté et Egalité des chances).
- Mme **BAILLIEN** - Éducatrice spécialisée – Service communal **ECPC**.
- Mlle **FILIPPOZZI** - Bénévole - Service communal **ECPC**.

- **Excusés :**

- Mr **CIMINO** – **Échevin** (Cohésion sociale – Relations avec les quartiers et associations – Jeunesse – Sports – Centre de vacances – Bien-être animal).
- Mme **CROMMELYNCK** – **Échevine** (Enseignement - Village des Benjamins et Petite enfance – Culture– Bibliothèques).
- Mr **GIELEN** – **Échevin** (Population/Etat civil/Sépultures – Voiries - Parcs et plantations).
- Mme **QUARANTA** – **Présidente du CPAS et de la Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne** (Affaires Sociales – Emploi et Maison de l'Emploi).
- Mme **PIRMOLIN** – **Présidente du Conseil communal**.
- Mme **HENDRICKX** – **Conseillère communale et Présidente du Conseil d'Administration de la Société de Logement de Grâce-Hollogne**.
- Mr **FANUEL** - **1er Inspecteur de police - Service Proximité**.
- Mme **PLUMACKER** – Éducatrice spécialisée – Service communal **ECPC**.

INTRODUCTION

- **1. Présentation:**

- Brève présentation et contexte de notre rencontre
- Tour de table, présentation et intérêt de chacun
- Échange

- **2. Deuxième partie :**

- Continuité possible

Service ECPC

Égalité des Chances – Participation Citoyenne:

Rue de l'Hôtel Communal, 28

Créé en octobre 2019.

Les agents communaux:

PLUMACKER Géraldine ;

BAILLIEN Jessica ;

Éducatrices Spécialisées.



Présentation du service communal ECPC Égalité des chances - Participation Citoyenne

- Tour de table :
 - Chaque personne a eu l'occasion de se présenter et d'exprimer ses attentes et le pourquoi de sa présence.
 - Toutes les informations concernant ce service communal et tous les autres se trouvent sur le site internet de la commune :

<https://www.grace-hollogne.be/>

Page Facebook officielle : « Commune de GrâceHollogne_Officiel »

ÉCHANGE

❖ Vos divers :

- Pour la collectivité, le quartier ou la Commune en général

1. SLGH

- **Interventions citoyennes :**

- Les citoyens n'arrivent pas à entrer en contact avec les représentants de la Société de Logement, nombre d'entre eux essayent de joindre différents services, en vain. Il semblerait que depuis un certain temps, il y ait des problèmes de communication.
- Un représentant du CCLP étant présent, il relayera les demandes et les retours à la Société de Logement.

2. Communication

- **Interventions citoyennes :**

- La communication sur les réseaux sociaux peut permettre certaines facilités mais n'est pas accessible à tous.
- Les versions papiers, affichées à certains endroits stratégiques de la commune, restent pertinentes.

- **Retour :**

- Certains moyens de communication sont déjà existants et fonctionnent relativement bien :
 - Facebook officiel – Site communal – Trimestriel.
 - Le Facebook des services communaux de la Culture, Jeunesse, Cohésion Sociale et Bibliothèques : « Plan de Cohésion Sociale Culture-Jeunesse Bibliothèques de Grâce-Hollogne ».
 - Le Facebook de la Bibliothèque d'Hollogne : « Bibliothèque Hollogne ».

- De nombreux comités et ASBL ont également leur propre page Facebook, sur laquelle ils partagent les informations concernant les évènements à venir.
- La Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne propose également divers services aux citoyens.
- D'autres sont à améliorer :
 - Affiches dans les lieux publics et commerces (à effectuer de manière plus régulière et uniforme).
 - Tableaux d'affichages extérieurs (en cours – certains existants/à répertorier – d'autres à ajouter). Certains citoyens nous ont fait remarquer que le placement de nouveaux panneaux devant les écoles, permettraient de cibler un plus grand nombre de la population.

3. Mobilité

- **Interventions citoyennes :**

- La piste cyclable autour de l'aéroport n'est pas terminée.
- Il n'y a pas de panneaux de déviation concernant les travaux au rond-point d'Horion-Hozémont.
- Vu les problèmes de vitesse rue de Loncin, est-il possible d'y placer un « radar mobile ».
- La circulation autour de l'école Georges Simenon et du Village des Benjamins est, et reste, problématique : insécurité pour les enfants, problème de stationnement, conséquences sur les riverains, les usagers de la route et des trottoirs (voiture qui roulent et effectuent leurs manœuvres dessus), problématique pour l'accès à la crèche, ... Vu l'échec des rues scolaires, des alternatives pourraient-elles être trouvées ?
→ Sujets abordés dans l'échange : sensibilisation par des enfants, avec des enseignants, lors des entrées et sorties d'école (à la place des surveillants habilités), possibilité de créer une boucle à sens unique en créant une voirie sur un terrain appartenant à la SLGH, ... ?

- **Retour des intervenants présents :**

- Concernant les trottoirs :
 - Une répartition Commune/SLGH a été effectuée, le Conseil d'Administration de la SLGH a décidé de prendre acte des plans de cession de voiries, trottoirs et venelles à rétrocéder à la commune de Grâce-Hollogne. Un accord de principe a été donné. Le recensement de tous les trottoirs communaux à rénover sera proposé lors de la nouvelle législature.
 - Il appartient à chaque propriétaire d'aménager un trottoir devant son habitation. La Commune est bien consciente que ceux-ci ne respectent pas souvent cette obligation. Afin de pallier une partie du problème, des décisions ont été actées afin d'instaurer une caution pour la construction du trottoir lors de chaque demande de permis introduite par un nouveau propriétaire ; cela afin d'attirer l'attention sur l'importance de réaliser celui-ci et sur les normes imposées (les pierrailles, graviers, ... ne sont pas autorisés).
 - Afin de veiller au bon suivi de cette obligation, l'agent constatateur pourrait en faire la vérification.
 - Si un riverain n'entretient pas son trottoir, la police peut être sollicitée.
- Cyclostrade : elle partira du pont de Seraing pour rejoindre l'aéroport en longeant l'A604, elle permettra un accès sécurisé aux cyclistes sur tout le parcours et différents

quartiers y seront reliés. Ainsi, les travailleurs du site de l'aéroport auront également l'opportunité de rejoindre la zone d'activité économique, sachant que 50 % de l'augmentation du trafic sont dus aux véhicules légers (voitures), sans compter le développement des transports en commun et des navettes d'entreprises. Plusieurs expériences de cyclostrade sont développées dans le pays afin d'y permettre le développement de la mobilité douce.

- **Retour ECPC** : les questionnements et propositions ont été relayés aux personnes concernées ; le suivi sera effectué.

→ Pour plus d'informations : « **diapositive 1. Mobilité - Bilan 2022 – page 8** »

→ **Retour après consultation** : les déviations des travaux évoqués en consultation citoyenne sont bien renseignées. Les panneaux sont en place dans le rond-point d'Horion-Hozémont et aucune obstruction totale de voirie n'a été constatée rue de Loncin.

4. Propreté

- **Interventions citoyennes** :

- Incivilités, dépôts clandestins, déchets, canettes, ...
- Il n'y a pas assez de poubelles publiques et les taxes sont trop chères, surtout pour une certaine partie de la population.

- **Retour des intervenants présents** :

- **RAPPELS** : BeWapp « Ambassadeur propreté – grand nettoyage de printemps » - FixMyStreet – Marathon de la propreté, ...

→ Pour plus d'informations : « **diapositive 3. Propreté - Bilan 2022 – page 10** »

- Concernant les poubelles publiques, certaines ont été enlevées car elles étaient utilisées pour le dépôt des déchets ménagers et clandestins. Certaines peuvent être éventuellement ajoutées à certains endroits pertinents (arrêts de bus, place publique, ...). Pour cela, une demande doit être introduite auprès de la Commune (service communal de la Voirie-Environnement) avec justification de la pertinence et du besoin.
- La Commune de Grâce-Hollogne impose la taxe déchet minimum (fixée par la Région wallonne) malgré les coûts engendrés par la gestion des déchets au quotidien. Les personnes rencontrant des difficultés pour régler celle-ci peuvent toujours prendre contact avec les services communaux renseignés sur la facture reçue, avec le détail de la taxe.

5. Aménagement

- **Interventions citoyennes** :

- Où en est le projet du nouveau hall de Tennis ?
- Le cimetière de Grâce ferme trop tôt (17h en semaine). Cet horaire ne permet pas aux citoyens qui travaillent plus tard et/ou le weekend d'aller se recueillir régulièrement.

- **Retour des intervenants présents** :

- La cafétéria du club de tennis sera démolie et reconstruite au même endroit (un peu en retrait de la route).
- À l'extérieur, 2 terrains de tennis et 2 terrains de paddle sous toit sont prévus, les terrains feront l'objet d'une rénovation.
- Le Hall Mathieu Wathelet fera l'objet d'une rénovation dans le cadre du plan Renowatt.

Le plan régional Renowatt se charge de la partie « énergies » du bâtiment (nouveau châssis, éclairage LED, nouvelle chaudière, etc.). Les vestiaires seront rénovés sur fonds propres de même que les deux terrains (surface de jeu usée et à remplacer). Une partie du projet est subsidié par « Infraspport ».

- L'agora de la plaine Samson devra être rénovée et des modules de Fitness vont être mis en place. Y sont prévus aussi ; 2 terrains de tennis.

→ Pour les horaires d'ouverture et de fermeture des cimetières, la demande a été relayée vers le service compétent ainsi que vers les autorités communales et un suivi sera effectué vers les citoyens dès obtention des réponses.

- **Retour après la consultation :**

« Pour votre information, le règlement communal sur les Sépultures a été modifié en février 2020, en son article 8, afin d'élargir davantage l'horaire d'accessibilité des cimetières les week-ends et jours fériés (8h30 à 17h00) ainsi que lors de la période de Toussaint.

Il n'est pas envisageable de modifier l'horaire actuellement en vigueur (8h30-16h) du lundi au vendredi pour des raisons organisationnelles (nécessité de service) et de sécurité (maintien d'une fermeture des cimetières).

En outre, l'argument sécuritaire a toujours été privilégié par nos autorités compte tenu notamment du constat de l'augmentation récurrente des incivilités (diverses dégradations, vols de métaux, bronze, ornements etc..) commises dans les cimetières depuis plusieurs années.

Il est à noter que dans la plupart des communes avoisinantes, à l'instar par exemple de Saint-Nicolas, les cimetières sont ouverts jusqu'à 16h00 en ce compris les week-ends, jours fériés et durant la période de Toussaint ».

6. Convivialité – mouvements citoyens :

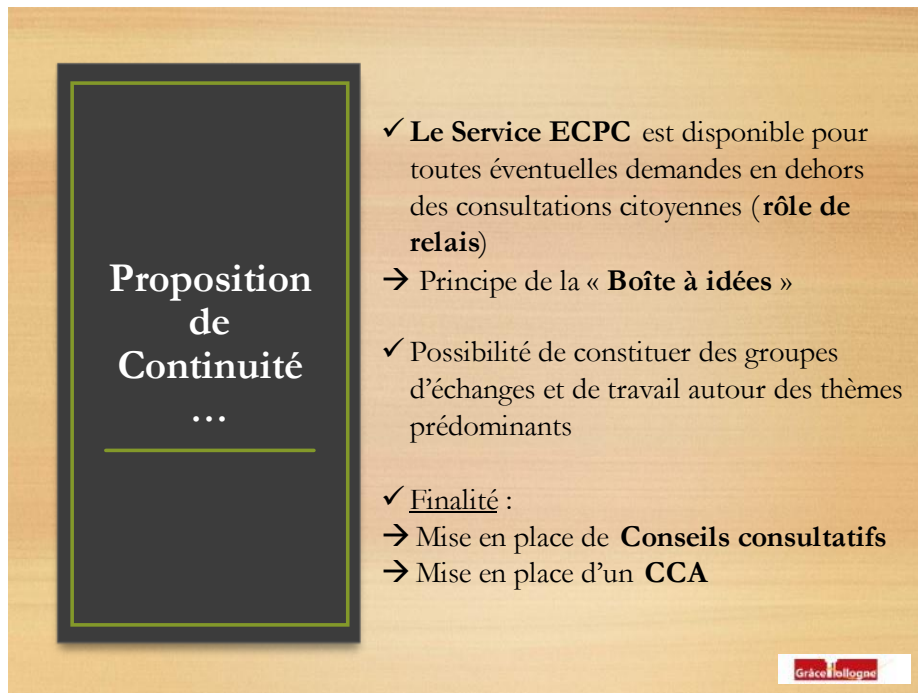
- **Interventions citoyennes :**

- Avant, il y avait de l'animation dans le quartier et la cité. Les citoyens se réunissaient et organisaient des évènements.
- Constat est fait que les problématiques soulevées aujourd'hui tournent beaucoup autour des incivilités et du manque de respect croissant des citoyens (vitesse, propreté, ...).
- Il existe toujours des personnes motivées au sein de ce quartier et aux alentours de l'école Georges Simenon, qui seraient partantes pour le redynamiser et organiser des évènements afin de renforcer la convivialité.

- **Retour ECPC :**

- Un des objectifs des consultations citoyennes est de pouvoir rassembler des personnes motivées et porteuses de projets au sein des différents quartiers afin de pouvoir construire, ensemble, une dynamique collective (conseil de quartier, mise en place de rencontres afin de coordonner les différentes personnes et services communaux concernés par les demandes, ...). Dans ce qui ressort de notre échange, deux points importants pourraient être abordés :
 - Redynamisation au sein du quartier ; une rencontre peut être organisée avec les citoyens intéressés et les personnes « relais » venues à la consultation citoyenne de ce 02/09/2023. Une invitation serait également transmise au service de la Cohésion Sociale ainsi qu'à la Régie des Quartiers (la convivialité au sein des quartiers faisant partie de leurs missions).
 - Mise en place de projets et/ou de sensibilisation de manière générale (manque de civisme, propreté, filets à cannettes le long des voies fréquentées par les poids-lourds, ...).

→ Les personnes intéressées par ces initiatives citoyennes peuvent prendre contact avec le service ECPC.



**Proposition
de
Continuité**
...

- ✓ **Le Service ECPC** est disponible pour toutes éventuelles demandes en dehors des consultations citoyennes (**rôle de relais**)
 - Principe de la « **Boîte à idées** »
- ✓ Possibilité de constituer des groupes d'échanges et de travail autour des thèmes prédominants
- ✓ Finalité :
 - Mise en place de **Conseils consultatifs**
 - Mise en place d'un **CCA**

Grâce à l'Ille-et-Vilaine

Bilan 2022

1. MOBILITÉ

- ❖ Retours dans le compte-rendu du 14 mai 22.
- ❖ Réunion spécifique "Mobilité Générale" le 19 novembre 2022.
- ❖ Analyseur de trafic Alliés 2022 (suivi et mise en place).
- ❖ Rues scolaires .
- ❖ **Nouveaux retours :**
- ❖ Analyseur de trafic Alliés 2022 (suivi et mise en place): limitation en tonnage.
- ❖ Rues scolaires : le projet est en suspens, faute de bénévoles pour assurer la fermeture et ouverture des barrières.

- Thème récurrent
- Groupe de travail possible
- **Budget participatif**

Bilan 2022

Synthèse des sujets proposés par les citoyens
Consultation Citoyenne de Grâce (14/05/22)

1. MOBILITÉ
2. POLICE
3. PROPRETÉ
4. ESPACES VERTS – CONVIVIALITÉ – PLAINES DE JEUX
5. TROTTOIRS
6. PROJETS IMMOBILIERS
7. SITE VIELLE MONTAGNE

- Le service ECPC rappelle qu'une réunion spécifique « Mobilité Générale » s'est déroulée le 19 novembre 2022 et que plusieurs questions soulevées ont trouvé réponses dans le compte-rendu de la consultation citoyenne du 14 mai 2022 (documents disponibles sur le site internet de la Commune : <https://www.grace-hollogne.be/ma-commune/service-communaux/citoyennete-egalite-des-chances/comptes-rendus-consultation-citoyenne>).
- Ce thème revient lors de chaque consultation citoyenne. **Le service ECPC propose de former des groupes de travail afin de rassembler des idées et des propositions concrètes des citoyens. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le service.**

Bilan 2022

2. POLICE

- ❖ Contacts et échanges avec les agents de quartier.
- ❖ Ils sont conscients des problèmes et essayent de les gérer et d'y remédier au mieux en fonction des moyens à leur disposition.

Police Locale
Grâce-Hollogne / Awans

Vos inspecteurs de quartier Grâce

- Sébastien FANUEL - 04/230 29 95
- Hugues MONTULET - 04/230 29 94

Zp.phawa.quartier@police.belgium.eu

Site web: <https://www.police.be/5285>

Grâce-Hollogne

Votre agent constatateur – agent de police judiciaire de la commune

- Sébastien NOPP - 04/224 53 90
Administration communale –
Service Sanctions Administratives

Sebastien.Nopp@grace-hollogne.be

- **Explication d'un 1er Inspecteur de police - Service Proximité (Consultation citoyenne du 11/03/23) :**

- La répartition des compétences et les tâches supplémentaires des agents de quartier ont évolué, ce qui ne leur permet plus d'être présents dans les quartiers aussi souvent que voulu. Outre les urgences et les appels des citoyens, ils doivent aussi faire face aux demandes du Parquet ainsi qu'aux démarches administratives que cela engendre.
- Des campagnes de sensibilisation au niveau de la propreté, du stationnement, de la vitesse, ou des déjections canines peuvent être organisées en interne, en fonction du personnel et des moyens disponibles.
- Ils restent malgré tout disponibles et tiennent compte des demandes.

Bilan 2022

3. PROPRETÉ

- ❖ « **FixMyStreet** »
- ❖ **BeWaPP** (Ambassadeur propreté – grand nettoyage de printemps)
- ❖ **Marathon de la propreté** (du 16 au 20 octobre 2023)
- ❖ +/- 140 poubelles publiques (souvent utilisées à de mauvaises fins) - tournante chaque jour afin de vider les poubelles - caméras installées à des endroits - nouvelle balayeuse, ajout de bulles à vêtements et bulles à verres enterrées, ...
- ❖ Plusieurs services et acteurs y travaillent (agents constatateurs, service communal de l'Environnement, services de Police).
- ❖ **L'adhésion citoyenne est indispensable!**

- Thème récurrent
- Groupe de travail possible
- **Budget participatif**

The collage features several key elements: the BeWaPP logo at the top right; a flyer for 'FixMyStreet-Wallonie' with the headline 'AIDEZ VOTRE COMMUNE À REGLER LES PROBLÈMES D'INCIVILITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC !'; a flyer for 'Grâce Hologne' with the headline 'Aidez votre commune à régler les problèmes d'incivilité dans l'espace public !'; and a small image of a person holding a smartphone, likely reporting an issue.

- Un bilan a été établi concernant l'application FixMyStreet, qui peut être téléchargée par tous les citoyens. Elle permet de signaler les déchets clandestins via son smartphone et ils sont ramassés la semaine qui suit.
Pour ceux qui n'utilisent pas de Smartphone, une adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone fixe sont mis en place afin de signaler les dépôts : **fixmystreet@grace-hollogne.be - 04/224.53.81**.
- **BeWaPP** : en dehors des périodes du « Grand nettoyage de printemps », l'ASBL permet également aux citoyens de devenir « Ambassadeur propreté » au sein de leur quartier. Tout le matériel nécessaire est alors mis à disposition (pincettes, gants, sacs ambassadeurs, ...).
- Plusieurs initiatives concernant ce thème important ont été mises en place par les autorités communales (ajout de poubelles publiques, tournante de ramassage chaque jour, caméras installées à des endroits stratégiques, nouvelle balayeuse, deuxième glouton, bulles à vêtements supplémentaires et bulles à verres enterrées, cendriers urbains, poubelles pour déjections canines, ...) et plusieurs services et acteurs y travaillent (agents constatateurs, service communal de l'Environnement, services de Police), mais malgré tous les efforts fournis, l'adhésion citoyenne reste indispensable.
- Ce thème étant également récurrent, **des groupes de travail sont possibles afin d'envisager ensemble des pistes de solution concrètes**. Le **budget participatif** reprend également ce thème dans les possibilités de proposition de projets. **Les citoyens intéressés peuvent contacter le service ECPC**.

Bilan 2022

4. ESPACES VERTS – CONVIVIALITÉ – PLAINES DE JEUX

- ❖ Installation de « Boîtes à livres »
- ❖ Point sur l'installation des plaines de jeux :
 - Flot ok
 - Site sportif du Corbeau ok
 - Site sportif des XVIII Bonniers ok
 - En cours : Parc Forsvache ok
 - Bierset ok
 - Horion-Hozémont (septembre 2023)
- ❖ Budget Participatif 2023:
 - Un Projet a été déposé pour le quartier de Grâce → présentation publique des projets le 11/09/23 à 18h.
 - Malgré la demande, aucun projet n'a été déposé dans le cadre de budget participatif 2023.

BUDGET PARTICIPATIF 2023
2^e ÉDITION

APPEL À PROJETS
Vous avez des idées de projets pour améliorer votre quartier ? Participez et soumettez votre projet avant le 1^{er} MAI ET

BUDGET PARTICIPATIF 2023
2^e ÉDITION

INVITATION
Dans le cadre des BUDGETS PARTICIPATIFS 2023, la Commune de Grâce-Hollogne via son service Égalité des Chances - Participation Citoyenne, a le plaisir de vous convier à la **Présentation publique des projets proposés par les citoyens.**

Venez rencontrer et soutenir les porteurs de projets de votre quartier !

Le mardi 11 septembre à 18h00
École communale Siméonide Barile
Rue Paul Janssen 100 - 1420 Grâce-Hollogne

Sur inscription :
Service ECHC
02/20/41.41 - 02/20/38.11-12
www.duodivgrace-hollogne.be

Bilan 2022

5. TROTTOIRS

- ❖ Cadastre, recensement, réfection :
 - Répartition Commune/SLGH
 - Le Conseil d'Administration de la SLGH a décidé de prendre acte des plans de cession de voiries, trottoirs, venelles à rétrocéder à la commune de Grâce-Hollogne.
 - La SLGH a donné son accord de principe sur les plans de cession des voiries précitées.
 - Le Collège a donné son accord en avril 2023 pour entamer la rédaction des actes.

Bilan 2022

6. PROJETS IMMOBILIERS

❖ « Aldi » et « rue Mavis »

- Les projets de constructions ont fait l'objet d'une réunion publique et une enquête publique a été réalisée.
- Il n'y a pas encore de date de début des travaux.
- La Commune est attentive aux normes et réglementations afin que celles -ci soient bien respectées (de la Région wallonne notamment) et veille à ce que toutes les conséquences qui en découlent soient prises en compte, tels que, par exemple : la mobilité, le parking, les espaces verts, la hauteur et le nombre d'étages du bâtiment, ... Chaque demande est donc analysée et réfléchi et la Commune a le droit d'émettre des conditions et de bloquer, pour un temps, le projet si les conditions ne sont pas remplies.

Bilan 2022

7. SITE VIEILLE MONTAGNE

- ❖ Retours dans le compte-rendu du 12/03/22
- ❖ Réunion spécifique le 19 octobre 2022



spaqué restaurer - valoriser les sols

info WIZAN

VIEILLE MONTAGNE - GRÂCE-HOLLOGNE

Réunion d'information à destination des riverains



LA SPAQUE POURSUIT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES SOLS DU SITE VIEILLE MONTAGNE À GRÂCE-HOLLOGNE

Cette opération concernera désormais les parcelles 01 et 02.

La SPAQUE, en collaboration avec l'Administration communale de Grâce-Hollogne, vous invite à une réunion d'information.

Cette réunion sera organisée à l'adresse ci-dessous afin de vous informer sur l'état des travaux et de répondre à vos questions. La commune de Grâce-Hollogne et la SPAQUE sont à votre disposition pour toute information. Les membres de l'Administration communale de Grâce-Hollogne et la SPAQUE sont à votre disposition pour toute information.

PROCHAINES RÉUNIONS D'INFORMATION

19 OCTOBRE 2022 à 18h00, au Centre d'Exposition de Grâce-Hollogne. Pour plus d'informations, contactez-nous au 069 80 80 80 ou sur le site internet de la SPAQUE.

Plus d'informations, contactez-nous au 069 80 80 80 ou sur le site internet de la SPAQUE.

spaqué

Retours des questionnaires :

Le dépouillement des **questionnaires que vous nous avez remis nous permet de constater que, sur 6 questionnaires rendus, 6 d'entre vous souhaitent que les consultations citoyennes par quartier soient programmées de manière régulière et permanente.**

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès l'obtention des retours pertinents concernant les sujets abordés et vous tiendrons informés dès que des réunions de continuité seront mises en place.



Service Égalité des Chances – Participation Citoyenne • Rue de l'Hôtel communal, 28 • 4460
Grâce-Hollogne – Tél. 04/229.95.41 • GSM. 0484/36.27.14
Site : www.grace-hollogne.be • Facebook : « Commune de Grâce-Hollogne_Officiel »
geraldine.plumacker@grace-hollogne.be – jessica.baillien@grace-hollogne.be